












# Revue de presse PNRD & CNC \_ novembre 2023

07.12.2023

Avenue ID: 347  
Coupures: 11  
Pages de suite: 3

---

	30.11.2023	Le Quotidien Jurassien <b>La Gruère: l'aménagement du site n'est pas pour demain</b> Tirage: 16,973	01
	29.11.2023	rfj.ch / Radio Fréquence Jura Online <b>Chemin encore long pour le centre d'accueil touristique à l'étang de la Gruère</b>	02
	28.11.2023	arcinfo.ch / Arcinfo Online <b>La Chaux-de-Fonds: une randonnée pour percer les secrets de Pouillere</b>	03
	28.11.2023	Le Franc-Montagnard <b>Infrastructures à la Gruère: rien de concret pour l'instant</b> Tirage: 2,223	05
	28.11.2023	Le Quotidien Jurassien <b>Un centre d'interprétation pourrait voir le jour près de la Halle-cantine</b> Tirage: 16,973	07
	16.11.2023	Terre & Nature <b>Atelier hirondelles</b> Tirage: 16,651	09
	09.11.2023	Le Franc-Montagnard <b>Un atelier sur les hirondelles</b> Tirage: 2,223	10
	09.11.2023	Le Quotidien Jurassien <b>Arbres à planter</b> Tirage: 16,973	11
	04.11.2023	Le Franc-Montagnard <b>Le Parc du Doubs se met en quête de volontaires</b> Tirage: 2,223	12
	07.11.2023	Le Quotidien Jurassien <b>Un atelier pour aider les hirondelles</b> Tirage: 16,973	13
	27.10.2023	Feuille d'avis du District de Courtelary <b>Recherche mur de pierre sèche à restaurer</b> Tirage: 12,000	14



## La Gruère: l'aménagement du site n'est pas pour demain

**TOURISME** En octobre dernier, le député PCSI Vincent Wermeille déposait une question écrite à propos des infrastructures d'accueil prévues à la Gruère. Rappelant que le canton avait lancé en décembre 2020 un concours d'idées dans le but de trouver une solution optimale pour l'aménagement de celles-ci dans le secteur de la Theurre, et qu'un prix avait été remis en juin 2021 au bureau Saudan et Tinguely de Bulle pour le projet *La traversée d'une journée*, il voulait savoir où en était le projet.

Vincent Wermeille demandait également si le Gouvernement avait l'intention de suivre les recommandations du jury nommé pour le concours d'idées, et quel était le calendrier retenu pour la réalisation des infrastructures d'accueil sur le site de la Gruère, en particulier à la Theurre.

### Le projet lauréat toujours d'actualité

Le Gouvernement lui a répondu récemment que le Gouvernement jurassien avait effectivement décidé, depuis juin 2021, de baser le futur concept sur le projet lauréat du concours d'idées.

L'exécutif envisage de développer les infrastructures d'accueil touristique à La Theurre en deux étapes: la première consiste à assurer les impératifs de protection de l'environnement sur le périmètre de l'étang et ses accès depuis les aires de stationnement actuelles, avec des mesures transitoires durables, qui sont conformes au futur Plan spécial et qui ont été lancées récemment par la commune de Saignelégier. La deuxième prévoit un développement plus conséquent dans le secteur de La Theurre, avec

un centre d'accueil, dont la réalisation dépendra des possibilités de financement mais qui inclura un train de mesures en matière de mobilité.

Le Gouvernement souligne cependant qu'il a pris récemment connaissance du projet de Centre d'interprétation des Franches-Montagnes, à Saignelégier, porté par l'Association Identité Franches-Montagnes (*LQJ* du 28.11).

«Si ce centre se réalise, il ne serait plus judicieux de disposer d'une infrastructure d'accueil spécifique à La Theurre», indique l'exécutif.

### Des démarches qui prendront du temps

«L'État est chargé d'élaborer un plan spécial complexe, et qui exige encore des études approfondies, notamment en matière d'aménagements routiers et de mobilité. La réalisation des infrastructures d'accueil est conditionnée par l'entrée en vigueur de ce plan, d'une part, le montage et le financement d'un véritable projet, avec un porteur clair, d'autre part, ceci sans oublier la perspective d'un Centre d'interprétation à Saignelégier. Ces démarches prendront encore du temps», conclut le Gouvernement, qui rappelle que «des mesures sont actuellement mises en œuvre par la commune de Saignelégier, le Parc naturel régional du Doubs et le Centre nature des Cerlatez, avec le soutien de l'État, pour améliorer le plus rapidement possible les accès menant à l'étang et son pourtour».

Un crédit sera voté à ce propos lors de la prochaine assemblée communale de Saignelégier le 11 décembre.

PJN



Radio Fréquence Jura Online

Radio Fréquence Jura  
2800 Delémont  
032/ 421 70 40  
<https://www.rfj.ch/>

Genre de média: Internet  
Type de média: Sites d'informations  
UUpM: 44'000  
Page Visits: 764'500



Ordre: 1087983  
N° de thème: 808.005

Référence: 90189678  
Coupure Page: 1/1

## Chemin encore long pour le centre d'accueil touristique à l'étang de la Gruère

Dans sa réponse à une question écrite du député PCSI Vincent Wermeille, le Gouvernement jurassien fait le point sur l'avancée du projet dans le secteur de La Theurre et sur les étapes à franchir

29.11.2023

Le projet d'infrastructure d'accueil touristique à l'étang de la Gruère est encore loin de se concrétiser. Le député PCSI Vincent Wermeille a demandé dans une question écrite au Gouvernement quelles démarches ont été entreprises depuis la sélection du lauréat d'un concours d'idées en juin 2021. Dans sa réponse, l'exécutif ne donne pas d'échéances claires concernant la suite du projet dans le secteur de La Theurre qui traîne depuis 2015. Il explique ce manque de visibilité par plusieurs facteurs qui conditionnent l'avancée des démarches.

### Un autre projet touristique en concurrence

Le Gouvernement relève notamment la possible construction d'un centre d'interprétation des Franches-Montagnes à Saignelégier. Si l'idée portée par l'Association d'Identité Franches-Montagnes aboutit, le projet à La Theurre pourrait passer à la trappe « pour éviter toute redondance », note l'exécutif.

Et au-delà de cette étape, l'Etat doit encore élaborer un plan spécial, trouver un porteur clair pour son projet qui reste à monter et à financer. « Ces démarches prendront encore du temps », écrit le Gouvernement sans donner de dates concernant l'aboutissement de ces différents paliers.

### Des impératifs de protection de l'environnement à assurer

Jusqu'à présent, le Gouvernement a paré au plus pressé. A savoir, concilier la protection de l'environnement à l'étang de la Gruère et la pression touristique de cet écrin naturel visité chaque année par 150'000 personnes. L'Etat a soutenu le lancement de travaux pour améliorer les accès au site. Un chantier est réalisé par la commune de Saignelégier, le **Parc du Doubs** et le Centre nature des Cerlatez. /nmy



Lire en ligne

Ordre: 1087983  
N° de thème: 808.005Référence: 90174502  
Couverture Page: 1/2

## La Chaux-de-Fonds: une randonnée pour percer les secrets de Pouillere!l

Le dimanche 3 décembre, le **Parc du Doubs** organise une sortie sur les hauteurs de la Métropole horlogère. Selon la météo, elle se fera à pied ou en raquettes.

28 nov. 2023, par **Eléonore Deloye**

Une balade sur les hauteurs de La Chaux-de-Fonds, ça vous tente? C'est la sortie que propose le **Parc du Doubs** ce dimanche 3 décembre.

Le temps d'un après-midi, les amateurs de randonnée pourront (re)découvrir le sommet de Pouillere!l, son paysage et ses curiosités.

Connaissez-vous l'ancien tremplin de saut à ski? Savez-vous où se trouvent les fossiles de Pouillere!l? Avez-vous déjà remarqué les puits et citernes nécessaires aux exploitations agricoles? Quelle est l'histoire du chalet Aster?

Autant de questions auxquelles Maurice Grünig, qui guidera cette expédition d'environ trois heures, répondra tout au long de la promenade.

Selon la météo, la randonnée (de 300 mètres de dénivelé) se fera à pied ou en raquettes.

La randonnée aura lieu le 3 décembre. Rendez-vous à 14h devant le kiosque du Bois-du-Petit-Château. La sortie durera environ trois heures. L'inscription se fait sur le site internet du **parc du Doubs** jusqu'au 2 décembre.

La sortie coûte 20 francs par personne.



La randonnée durera environ trois heures.

# ARCInfo

Express/Impartial Online

Arc Info  
2001 Neuchâtel  
032/ 723 53 01  
<https://arcinfo.ch/>

Genre de média: Internet  
Type de média: Presse journ./hebd.  
UUpM: 609'000  
Page Visits: 1'224'500



Ordre: 1087983  
N° de thème: 808.005

Référence: 90174502  
Coupure Page: 2/2

Photo: archives Christian Galley



## Infrastructures à la Gruère: rien de concret pour l'instant



Interpelé par Vincent Wermeille sur l'avancée du projet d'accueil sur le site de la Gruère, l'Etat jurassien a fait savoir que le dossier avait peu avancé.

photo archives

Perrine Bourgeois

**Les futures structures d'accueil touristiques projetées à proximité de l'étang de la Gruère ne seront pas aménagées de sitôt. Interrogé sur le sujet via une question écrite du député loitchou Vincent Wermeille (PCSI), le Gouvernement n'a pour l'heure établi aucun calendrier. Dans sa réponse, l'Etat jurassien évoque un plan spécial complexe, qui exige encore des études approfondies.**

Dans une question écrite intitulée «Un concours d'idées pour les structures d'accueil à la Gruère; et après?» déposée en octobre dernier, Vincent Wermeille retraçait les différentes étapes en lien avec l'élaboration du Plan spécial cantonal «Étang de la Gruère». Celui-ci a pour but de planifier la création d'infrastructures d'accueil à proximité de ce site naturel, tout en gérant l'afflux important de visiteurs.

Dans le cadre de cette procédure, un concours d'idées avait été lancé en juin 2021, mettant aux prises 45 propositions. Si le canton entendait s'inspirer des meilleurs travaux pour finaliser son projet, il a finalement décidé de baser le futur concept sur

celui du bureau vainqueur, élaboré par Saudan et Tinguely de Bulle. Dans sa réponse à Vincent Wermeille, le législatif avance trois raisons à cela. Primo, le projet lauréat n'empiète pas sur du terrain privé. Deuxio, il permet de sécuriser la traversée du hameau de La Theurre et de rendre les aires de stationnement à la nature. Tertio, la quiétude du hameau est préservée.

### Un centre d'interprétation

Dans la foulée, les autorités signalent que la suite des opérations est envisagée en deux étapes. La première consiste à garantir la «protection de l'environnement sur le périmètre de l'étang et ses accès depuis les aires de stationnement actuelles, avec des mesures transitoires durables, conformes au futur plan spécial et lancées récemment par la commune de Saignelégier». La deuxième prévoit le développement d'un centre d'accueil et la mise en place d'un train de mesures en matière de mobilité, dont les réalisations dépendront des possibilités de financement.

Le Gouvernement fait encore savoir qu'un projet de Centre d'inter-

prétation des Franches-Montagnes, porté par l'Association Identité Franches-Montagnes, est en cours de développement. «Si ce centre se réalise, il serait plus judicieux de disposer d'une infrastructure d'accueil spécifique à La Theurre, ceci pour éviter toute redondance. Le plan spécial tiendra compte de cette éventualité» réagit-il. Et de préciser que, au vu des contraintes financières en 2022, la poursuite des démarches et études relatives au plan spécial a été différée sur l'exercice 2023.

### Parer au plus pressé

Dernier point et non des moindres, aucun calendrier n'a pour l'heure été établi. Justifiant cet état de fait, l'Etat jurassien évoque un plan spécial complexe qui exige encore des études approfondies, notamment en matière d'aménagements routiers et de mobilité. La réalisation des infrastructures d'accueil est conditionnée par l'entrée en vigueur du plan spécial, mais pas seulement. Le Gouvernement cite aussi le montage et le financement du projet, sans oublier la perspective d'un Centre d'interprétation à Saignelégier.

# Le Franc-Montagnard

Le Franc-Montagnard  
2350 Saignelégier  
032/ 951 16 55  
www.franc-mont.ch/

Genre de média: Médias imprimés  
Type de média: Presse journ./hebd.  
Tirage: 2'223  
Parution: 3x/semaine



Page: 5  
Surface: 31'586 mm<sup>2</sup>



Ordre: 1087983  
N° de thème: 808.005  
Référence: 90164744  
Coupure Page: 2/2

« Ces démarches prendront encore du temps » observe-t-il.

Pour parer au plus pressé, des mesures sont actuellement mises en œuvre par la commune de Saignelégier, le Parc naturel régional du Doubs et le Centre Nature Les Cerlatez, avec le soutien du canton. Ceci pour améliorer les accès ainsi que le pourtour du plan d'eau, et concilier protection du site et pression touristique.



## ASSOCIATION IDENTITÉ FRANCHES-MONTAGNES

# Un centre d'interprétation pourrait voir le jour près de la Halle-cantine

**L'Association «Identité Franches-Montagnes» (IFM), qui a pour but la valorisation du patrimoine économique, culturel et naturel des Franches-Montagnes, travaille depuis trois ans à la réalisation d'un projet de centre d'interprétation des Franches-Montagnes. Celui-ci pourrait voir le jour à Saignelégier.**

«**P**our l'instant, nous n'en sommes encore qu'à l'avant-projet», précise Bernard Beuret, de Corban, le président de l'association. Mais ce qui se dessine néanmoins, c'est la localisation du projet, qui pourrait s'ancrer à Saignelégier: «Au départ, nous avons inventorié 22 sites possibles, répartis dans toutes les communes des Franches-Montagnes. Ensuite, on les a réétudiés, en prenant en compte une dizaine de critères, comme les synergies possibles, la facilité d'accès, le fait que le

site soit connu du grand public ou pas. Au final, la Halle-cantine de Saignelégier a été retenue prioritairement», explique le président.

Plusieurs variantes ont été étudiées, dont celle de la halle principale: «Mais la commune de Saignelégier nous a deman-

dé de renoncer, pour différentes raisons. Par contre, elle nous a proposé de le localiser en lieu et place des deux petites halles en face, qui sont peu pratiques et utilisées quelques jours par année seulement.»

Alors que la Halle-cantine est inscrite au patrimoine, ce n'est pas le cas pour ces deux bâtiments: «La conservatrice des monuments Lucie Hubleur nous a confirmé qu'elle ne voyait aucun inconvénient à ce qu'ils soient démolis», souligne Bernard Beuret.

### Un bâtiment en L

Une amorce de projet a été discutée: «Un nouveau bâtiment en L prendrait la place de ces deux petites halles, avec une aile allant en direction du Soleil. Cela permettrait d'embellir et de valoriser la place, et d'en faire quelque chose d'encore plus emblématique, et surtout plus pratique que ce qui existe actuellement.»

Un bureau d'architecture et un autre chargé de la scénographie se verront confier

l'élaboration de projets: «Le contenu n'est pas encore clair, mais l'idée est de présenter au public un inventaire de tous les éléments constitutifs du patrimoine des Franches-Montagnes, comme le cheval, le Marché-Concours, les paysages, la biodiversité, l'histoi-

re, l'économie, le patrimoine bâti, l'approvisionnement en eau, les spécialités et produits régionaux, la culture.»

Un groupe de travail a été créé pour élaborer le projet. Il comprend la Fondation de la Halle du Marché-Concours, la commune de Saignelégier, le Marché-Concours, les syndicats d'élevage chevalin du district, Jura Tourisme et bien sûr l'association IFM. Des partenariats sont envisagés dans l'élaboration du projet, notam-



**Cela permettrait d'embellir et de valoriser la place, et d'en faire quelque chose d'encore plus emblématique que ce qui existe actuellement.»**

ment avec Jura Tourisme, qui pourrait y localiser son centre d'accueil, mais aussi avec le **Parc du Doubs**.

Pour celui-ci, deux variantes sont envisagées; la première verrait un transfert partiel de ses locaux, l'autre un transfert





complet, y compris l'accueil prévu sur le site de la Gruère, ainsi que le Centre Nature des Cerlätze: «Cela éviterait de bétonner et goudronner à outrance le site à proximité de la Gruère.»

Il s'agira maintenant de trouver des fonds: «En fonction du résultat de la recherche de fonds, le projet pourrait encore être réduit, voire abandonné», souligne Bernard Beuret.

**PASCALE JAQUET NOAILLON**



Les deux petites halles pourraient disparaître pour faire place à un centre d'interprétation des Franches-Montagnes.

PHOTO OLIVIER NOAILLON



## Atelier hirondelles

**Samedi 18 novembre - Saignelégier (JU)**

L'après-midi se déroulera en deux temps avec une partie introductive théorique, afin d'en apprendre davantage sur les menaces qui pèsent sur les hirondelles, et une seconde, consacrée à la confection d'un nichoir. Dès 6 ans. Prix: 20 fr. (par famille). Au Centre nature Les Cerlatez. Inscriptions en ligne: [www.parcdoubs.ch](http://www.parcdoubs.ch)  
**Samedi 18 novembre, de 14 h à 17 h.**



## Un atelier sur les hirondelles

**Le Parc du Doubs et le Centre Nature Les Cerlatez proposent un atelier dédié aux hirondelles le samedi 18 novembre de 14 à 17 heures. Au programme: cours sur les hirondelles et fabrication d'un nichoir.**

Saviez-vous que les populations d'hirondelles de fenêtre ont chuté d'un tiers depuis 30 ans dans notre région? Afin de sensibiliser la population, le Parc naturel régional du Doubs et le Centre Nature Les Cerlatez organisent un atelier ouvert à tous, adultes et enfants dès 6 ans, le samedi 18 novembre de 14 à 17 heures.

L'activité commencera aux Cerlatez par une présentation des différentes espèces d'hirondelles et des menaces qui pèsent sur elles.

### Un nichoir à emporter, ou pas

Dans un second temps, les participants seront invités à confectionner un nichoir grâce à une méthode simple, des matériaux recyclés ainsi que des coques préparées par les Ateliers protégés jurassiens du Noirmont.

A l'issue de cet après-midi, chacun pourra emporter son nichoir pour le



**Les enfants pourront fabriquer un nichoir à hirondelles et en apprendre plus sur ces oiseaux.**

photo Parc du Doubs

poser chez lui ou le laisser sur place afin de permettre au **Parc du Doubs** de l'installer. L'inscription est ouverte jusqu'au vendredi 17 novembre à midi, grâce au formulaire disponible sous la rubrique «Actualités» du site internet du **Parc du Doubs**.

Cette activité s'inscrit dans une démarche plus globale en faveur des hirondelles. Chaque année, plusieurs classes de la région participent en effet au programme «Graines de chercheurs hirondelles». LFM/mf



## Arbres à planter

**PARC DU DOUBS** Des journées d'action bénévoles dédiées à la plantation d'arbres et arbustes le long du Doubs sont organisées les 18 et 25 novembre par le **Parc du Doubs** et l'Office de l'environnement. Elles s'inscrivent dans la mise en œuvre du «PRE Doubs», le plan spécial cantonal concernant la protection des eaux sur les berges de la rivière. Le Parc du Doubs a été mandaté par le canton pour la mise en œuvre de ce plan.

Ces plantations financées par le Parc favoriseront la biodiversité le long des berges,

avec des essences favorables à la faune, et lutteront contre le réchauffement des températures de l'eau en fournissant un meilleur ombrage. Les journées auront lieu entre 9 h et 16 h, le 18 novembre aux Îles de la Verrerie entre Goumois et le Moulin Jeannottat et le 25 novembre au Pont de Ravines et Tariche à Saint-Ursanne. **LQJ**

### Inscriptions

**auprès de Bettina Erne**

✉ [erne.bettina@gmail.com](mailto:erne.bettina@gmail.com)

ou @076 537 59 76 jusqu'au vendredi midi précédant l'événement.



## Le Parc du Doubs se met en quête de volontaires

**Le Parc du Doubs, en collaboration avec l'Office de l'environnement du canton du Jura, cherche des volontaires prêts à s'engager pour la biodiversité. Leur mission: planter des arbres et arbustes le long du Doubs. Trois journées d'action sont prévues; la première se tiendra aujourd'hui à Soubey.**

Un appel est lancé aux bénévoles prêts à retrousser leurs manches. Leur tâche consistera à planter des arbres et arbustes sur les berges du Doubs, des essences favorables à la faune locale. But de la démarche: favoriser la biodiversité et lutter contre le réchauffement climatique grâce à un meilleur ombrage de la rivière franco-suisse.

Trois journées de plantations sont programmées: deux dans

les Franches-Montagnes et une à Saint-Ursanne. Ces opérations s'inscrivent «dans le cadre de la mise en œuvre du PRE Doubs (Périmètre réservé aux eaux – Plan spécial cantonal découlant de la révision de la législation fédérale sur la protection des eaux) qui instaure une zone de protection à partir des berges de chaque cours d'eau dans laquelle l'exploitation et les constructions sont très limitées» explique le Parc du Doubs dans un communiqué.

«Les agriculteurs ont été conseillés afin de s'adapter au mieux aux exigences du PRE Doubs. Ils ont été invités à prendre des mesures afin d'améliorer la qualité écologique des surfaces bordant la rivière, notamment en plantant des buissons et des arbustes» souligne encore le Parc du Doubs, mandaté par le canton du Jura

pour mettre en œuvre cette nouvelle législation.

Trois journées de plantations, entièrement financées par le Parc du Doubs, sont agendées dans la région. La première aura lieu aujourd'hui à La Charbonnière à Soubey. La deuxième est prévue aux Îles de la Verrière à Saignelégier (entre Goumois et Le Moulin Jeannotat) le samedi 18 novembre. La dernière se tiendra le samedi 25 novembre au Pont de Ravines et à Tariche à Saint-Ursanne. Toutes les trois se dérouleront de 9 à 16 heures, avec possibilité de ne participer qu'à une partie de la journée.

Les inscriptions se font auprès de Bettina Erne par e-mail à [erne.bettina@gmail.com](mailto:erne.bettina@gmail.com) ou au 076 537 5976. Les enfants sont les bienvenus dès 8 ans. (per)



**Le Centre Nature Les Cerlatez va proposer un atelier de fabrication de nichoirs.**

ARCHIVES OLIVIER NOAILLON

## Un atelier pour aider les hirondelles

### CENTRE NATURE

Le **Parc du Doubs** et le Centre Nature Les Cerlatez proposent un atelier autour des hirondelles samedi 18 novembre de 14 h à 17 h.

### La main à la pâte

L'après-midi se déroulera en deux temps au Centre Nature, avec une partie introductive théorique pour en apprendre davantage sur les hirondelles et les menaces qui pèsent sur elles, suivie de la confection d'un nichoir à hirondelle de fenêtre. Petits et grands pourront mettre la main à la pâte et ainsi participer à une action concrète en faveur de la biodiversité.

À l'issue de cet après-midi ludique et familial, chacun pourra emporter son nichoir pour le poser chez lui si les conditions le permettent et selon les explications fournies durant l'atelier. Il sera également possible de le laisser sur place pour être installé par le **Parc du Doubs** et ses partenaires d'ici au printemps, pour le retour des hirondelles dans notre région.

Cette action s'inscrit dans une démarche plus globale en faveur des hirondelles, dont les populations ont chuté d'un tiers dans nos régions depuis les années 1990, qui comprend notamment la sensibilisation des élèves à l'école. **PJN**



## Recherche mur de pierre sèche à restaurer

La Fédération Suisse des Maçons de Pierre Sèche (FSMPS), association qui collabore avec le **Parc du Doubs**, organise chaque année des formations pour les futurs muretiers. Dans ce cadre, elle recherche des murs à restaurer pour soutenir et développer son programme de formation, spécialement des murs particuliers, complexes, comme des murs de soutènement ou des *murs à complication* (murs qui tournent, qui montent fortement ou qui ont d'autres spécificités peu communes).

Comme le **Parc du Doubs** n'a pas encore travaillé sur des murs de pierre sèche à La Ferrière, un appel est lancé

pour savoir si de tels murs se

trouvent sur le territoire de notre commune et pourraient être restaurés par étapes durant quelques années. Une participation des propriétaires serait bienvenue, par exemple en fournissant une partie des pierres ou en prêtant du matériel ou une machine.

Les propriétaires privés intéressés par le projet et qui possèdent un mur à restaurer qui correspond à ces critères, peuvent contacter la Municipalité via l'adresse de messagerie [agriculture@laferriere.ch](mailto:agriculture@laferriere.ch) ou en appelant le secrétariat au 032 961 12 77. | *cm*

